

Habilitations électriques - Formation Recyclage - Non électricien BS BE Manœuvre

UIMM

PÔLE FORMATION
ALSACE

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Formations réglementaires et QHSE, Électricité - Électrotechnique - Énergie

05/03/2026

Résumé

La formation aux habilitations électriques – Recyclage BS, BE Manœuvre (Non électricien) – s'adresse aux personnels non électriciens déjà habilités amenés à réaliser des opérations simples ou des manœuvres sur des installations électriques.

Elle permet de mettre à jour les connaissances, de renforcer les bonnes pratiques de sécurité et de maintenir la conformité réglementaire afin d'intervenir en toute sécurité.

Public et prérequis

- Personnel non électricien devant effectuer des manœuvres et des interventions élémentaires dans des zones à risques électriques et devant renouveler son titre habilitation
- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage
- Être muni de son titre d'habilitation électrique

Objectifs pédagogiques et professionnels

Permettre aux salariés de réactualiser leurs connaissances de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques, en fonction de la tâche qui leur a été confiée.

Contenu de la formation

Retour d'expérience

Les zones à risques électriques :

- Zones d'environnement, de voisinage simple et/ou renforcée

Les niveaux d'habilitations :

- Principe de l'habilitation électrique, code pénal, la gradation dans la gravité, les responsabilités
- Les titres d'habilitation
- Les domaines de tension

Les documents applicables / La démarche d'analyse des risques

Les moyens de protection :

- Équipements individuels et collectifs

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques :

Exemples de mises en situation adaptées au(x) titre(s) préparé(s) :

CENTRES DE FORMATION

Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Reichshoffen

DURÉE DE LA FORMATION

10.5 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du Pôle formation

- + de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
- + de 1250 entreprises nous font confiance
- + de 10 partenariats avec des écoles

- Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
- Une approche agile pour se former aux métiers de demain

- Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

- Identifier les matériels électriques objets des manœuvres, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés, réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT
- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou de consignation et échanger les informations nécessaires, respecter les instructions données, rendre compte de son activité
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité, analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Réaliser la mise hors et sous tension pour son propre compte et effectuer la vérification d'absence de tension (VAT)
- Délimiter et signaler la zone d'intervention, préparer, organiser et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'une intervention de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou autre lors d'une intervention de raccordement hors tension, analyser les risques

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Approche pédagogique :

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences. Elles se déroulent en présentiel.

Moyens pédagogiques :

Des supports actualisés, des outils numériques interactifs et notre plateforme LMS EASI qui permet de personnaliser les parcours, d'accompagner la progression et de faciliter le suivi des acquis.

Selon le domaine, les sessions s'appuient sur des cas d'usages concrets et/ou des plateaux techniques dédiés reproduisant les situations de travail.

Équipe pédagogique :

Des formateurs experts du métier, pédagogues et professionnels en activité, appuyés par une équipe pluridisciplinaire (Ingénieurs de formation, Responsables pédagogiques, Chargés d'affaires, Assistantes pédagogiques, Référent handicap ...).

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques, conformément à la norme NF C18-510 sanctionnée par un « avis après formation ».

Validation et certification

À l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée au stagiaire. Elle mentionne l'avis de l'organisme de formation quant à l'aptitude du stagiaire à être habilité.

L'habilitation électrique reste de la responsabilité de l'employeur, conformément à la réglementation en vigueur.

Délai d'accès à la formation

Sessions programmées tout au long de l'année, nous consulter.